

Adelphe lance l'outil "Easy Info-Tri" pour accompagner les metteurs en marché d'emballages & de papiers dans leur communication environnementale

Depuis le 1er janvier 2022*, tous les papiers et les emballages ménagers à usage unique doivent être porteurs de l'Info-tri. Fruit d'un travail mené par Adelphe et Citeo, en collaboration avec les organisations professionnelles et les adhérents, l'Info-tri a été validée par les pouvoirs publics et devient le marquage de référence pour les consommateurs. Cette signalétique introduite par la loi AGEC associe deux éléments : le Triman, qui indique que l'emballage ou le papier fait l'objet d'une règle de tri, et la présentation de cette règle de tri.



Depuis le lancement de l'Info-tri, Adelphe accompagne ses adhérents dans la prise en main de ce marquage obligatoire grâce à différentes ressources (guide d'utilisation, modules de formation, webinars). Afin de simplifier la création de ce marquage Info-tri, Adelphe a développé "Easy Info-tri", une solution 100% digitale réservée exclusivement aux adhérents Adelphe. Elle permet de créer en quelques clics un marquage pour les emballages ménagers et les papiers graphiques conforme aux exigences des pouvoirs publics.

Il suffit de répondre à quelques questions sur la forme de l'emballage, sa taille, les éléments qui le composent, puis de choisir entre différentes options de personnalisation. Une Info-tri sur-mesure, prête à être directement appliquée sur l'emballage. La solution est accessible à partir d'aujourd'hui en se connectant à l'espace client Adelphe.



Un guide de l'Info-tri et des « fiches réflexe » pour les secteurs de la Santé et des Vins & Spiritueux sont également disponibles sur [le site d'Adelphe](#) pour aider à la construction du marquage obligatoire.

Retrouvez la vidéo de présentation d'Easy Info-Tri [ici](#)

*Tout manquement aux obligations d'information sur les règles de tri (mentionnées aux articles L. 541-9-1 à L. 541-9-3) est passible d'une amende administrative dont le montant peut aller jusqu'à 15 000 € pour une personne morale (article L.541-9-4). Chaque référence de produit dont la non-conformité serait constatée

lors d'un contrôle peut constituer un manquement.

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 15 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 90 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr

